



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires  
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration  
n° 2022 - 031  
Séance du 13 mai 2022

**Publication au fil de l'eau d'un emploi de maître de conférences**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 27

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

*Ce point a fait l'objet d'un avis favorable au CT du 5 mai 2022 et au CAC du 6 mai 2022*

La publication au fil de l'eau d'un emploi de maître de conférences, telle que figurant sur le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Arras le 13 mai 2022

Le Président

Pasquale MANIMONNE



SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

## Publication d'un emploi chercheur au fil de l'eau (année 2022)

Comité technique du 05 mai 2022

UFR STAPS	A	MCF	CN	74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	UREPSSS	Création franche d'un poste	Attribution de nouveaux moyens à la filière STAPS par le MESRI (SCSP initiale 2022)
-----------	---	-----	----	----	---	---	---------	-----------------------------	---